

Agriculture « Sans pesticides, ça marche, ça ne pollue pas et c'est moins coûteux »

La ferme Moyses de Feldkirch ouvrira ses portes au public dimanche. Un temps fort de la Semaine des alternatives aux pesticides organisée par les Missions eau.

« Montrer que les grandes cultures en bio, ça marche », c'est le but de la participation de Jean-Christophe Moyses à cette Semaine des alternatives aux pesticides. À Feldkirch, les Moyses sont agriculteurs depuis plusieurs générations. « L'élevage laitier a été abandonné dans les années 1980 au profit d'un système plus intensif, mêlant élevage de taurillons, de poules pondeuses en plein air et monoculture du maïs », relate-t-il.

Quand ses parents ont pris leur retraite en 2005, Jean-Christophe Moyses a converti toute la ferme en bio. Par conviction « qu'il y a de meilleures façons d'utiliser la nature que de tout stériliser ». En 1996 déjà, il avait renoncé aux pesticides dans les vergers. En 2005, il s'est lancé dans les grandes cultures en bio : blé, maïs, seigle, orge, sarrasin, féverole, soja, lentille, pois, haricot... Une démarche peu commune en Alsace, où seulement 166 fermes cultivent des céréales et oléo-protéagineux en bio. En employant la technique encore très rare en bio du semis sous couvert sans labour : « Nous ne sommes que trois ou quatre en Alsace à cultiver ainsi. »

Il expérimente les techniques préconisées par Manfred Wenz, à



Aurélie Moyses (à gauche) et son frère Sylvain Schacher (à droite) secondent Jean-Christophe Moyses pour cultiver 53 ha de céréales, légumes et arbres fruitiers en bio à Feldkirch. Photo Darek Szuster

Ottenheim dans le Pays de Bade (L'Alsace du 26 juin 2012), qui donnera une conférence dimanche matin à Feldkirch. « Ne pas labourer, laisser les sols couverts le plus longtemps possible, pour favoriser la vie bactérienne du sol. Pratiquer une succession de cultures selon une rotation longue pour améliorer la fertilité des sols. »

« J'entends les insectes, les oiseaux, les vers »

Un jeu d'équilibriste pour éviter l'envahissement par les adventices (mauvaises herbes), qui exige de très bonnes connaissances de

la flore locale. « Nous observons, nous faisons l'inventaire des adventices. S'il le faut nous binons, scalpons les racines sur une profondeur qui n'excède pas 7 cm. » L'observation des insectes est tout aussi indispensable. « Nous sommes arrivés à l'équilibre. Il y a des pucerons mais aussi leurs prédateurs », explique Jean-Christophe Moyses. « Depuis que je ne labore plus, j'entends dans mes champs les insectes, les oiseaux, les vers de terre. » Un équilibre qui lui réussit.

La ferme s'y retrouve financièrement : elle fait vivre trois adultes sur 53 ha (la norme est de 130 ha par personne en Alsace). Elle ne

dépense rien en pesticides et engrais, les passages de tracteurs sont réduits : « Aucune intervention entre le semis et la récolte du blé. » Elle diversifie ses productions, cultive des légumes, transforme et vend sur place farine, pain au levain et au feu de bois, confitures, soupes, bière... L'été, elle prépare les repas bio pour plusieurs événements culturels mulhousiens. Le soir, du vendredi au lundi de mars à novembre, elle devient lieu de rencontres musicales et conviviales autour de pizzas et tartes flambées : « Nous travaillons au village et voulons contribuer à le faire vivre. »

Elisabeth Schulthess

Blés anciens et plantes sauvages

Conférences, balades, marché, animations et démonstrations sont proposés au public dimanche à la ferme bio Moyses de Feldkirch.

Rouge de Bordeaux, d'Altkirch et d'Alsace, rose de Feldkirch : non, ce ne sont pas de nouveaux vins, mais d'anciens blés que cultive la ferme Moyses pour réhabiliter des variétés adaptées au bio et à la fabrication artisanale de pain au levain. Avec d'autres producteurs et transformateurs de l'association Kerna ün Sohma (graines et semences), elle participe ainsi à la conservation de plus de 200 espèces de blés anciens. Anne Wanner, coordinatrice de Kerna ün Sohma, expliquera en quoi les semences paysannes permettent d'assurer notre autonomie alimentaire dimanche à 17 h. A 14 h, elle fera une conférence sur « L'agriculture paysanne une démarche adaptée aux besoins du citoyen. »



Anne Wanner fera une conférence sur les semences paysannes. Archives T.G.

Pour les professionnels, Manfred Wenz donnera une conférence sur la gestion des adventices à 10 h.

Pour tout public : balade contée et spectacle pour enfants à 11 h, balade d'identification de plantes sauvages à 15 h, musicale, marché paysan bio, restauration midi et soir...

Y ALLER Ferme Moyses, 31 rue Principale à Feldkirch. Portes ouvertes dimanche 24 mars de 10 h à 18 h.

La Semaine des alternatives aux pesticides

Jeudi 21 mars à 20 h : conférence « Le potager du roi, un jardin historique conjugué au présent » par Antoine Jacobshon, responsable des potagers du roi à Versailles, au caveau Soleil d'or de Fegersheim. Conférence « Maladies et ravageurs au verger : comment utiliser les préparations à base de plantes, les huiles essentielles et la phytothérapie », par Nelly Stoll, herboriste et naturopathe, au collège Don Bosco de Landser.

Vendredi 22 mars à 20 h : projection « La révolution des sols vivants au champ et au jardin », 5 place de la Gare à Colmar.

Samedi 23 mars : portes ouvertes aux lycées agricoles de Wintzenheim (maraîchage bio) et de Rouffach, de 9 h 30 à 17 h. Fête du printemps à Heiligenstein, de 9 h 30 à 17 h 30 à la salle polyvalente : troc plantes, sortie botanique à 11 h, circuit découverte des producteurs bio, spectacle d'ombre à 14 h, restauration. Projection « L'esprit du vin, le réveil des terroirs », débat, dégustation, salle de la Cotonnière Merxheim, à 20 h.

SE RENSEIGNER Programme complet sur le site www.mission-eau-alsace.org

Assises Douze ans de réclusion criminelle pour l'incendiaire

La cour d'assises du Bas-Rhin est allée au-delà des réquisitions en condamnant à douze ans de réclusion Laurent Roeckel, 28 ans, pour avoir, en 2010, mis le feu à trois maisons de Vendenheim occupées par des familles d'origine turque («L'Alsace» d'hier).

L'avocat général Gueorgui Varbanov, qui avait requis dix ans, avait rappelé que l'accusé encourait une peine de vingt ans de réclusion criminelle. Il avait fustigé un homme qui, « pendant un an, a ramené des statistiques racistes, parlant de l'origine des habitants. » Il a également dénoncé le désir de Laurent Roeckel d'utiliser ce procès comme une « tribune pour ses idées racistes ». « Il veut donner l'image de quelqu'un de perdu, qui a brûlé des poubelles sans se rendre compte de la gravité de ses actes » et il arbore « un tee-shirt allemand et une croix chrétienne pour présenter des excuses à un père tremblant qui a craint pour la vie de ses enfants. Quel cynisme ! »

« Moi qui suis d'origine bulgare, a poursuivi le magistrat, je suis appelé à réquerir contre quelqu'un qui a commis de crimes contre des Turcs alors que la Bulgarie a subi pendant des siècles l'occupation turque. Voyez-vous le paradoxe ? Mais c'est la France et notre fierté à tous. »

« Une offense à notre identité »

« Il faut juger des faits graves, criminels, où une poubelle en feu avait été placée devant une porte pour bloquer la sortie, a-t-il repris en dénonçant une certaine banalisation du racisme, ces dernières années, par des discours décomplexés ». « À travers les crimes qu'il a commis, Laurent Roeckel a offensé notre identité, ce que nous avons de plus cher. »

Les jurés ont été plus sévères, sans doute en raison de l'attitude de l'accusé, arrogant, narquois et

insolent, n'hésitant pas à apostropher les témoins ou à interrompre les avocats. Une attitude que son avocat, M^e Cédric Belmont, a tenté de faire passer pour « une attitude de défense ». Lui qui craignait « un simulacre de justice » avait demandé une peine mixte, de la prison ferme assortie de sursis et mise à l'épreuve, « proportionnée aux faits » et « loin des dix ans », en rappelant aux jurés qu'il s'agissait du « procès de Laurent Roeckel et non pas de l'extrémisme ».

Un raisonnement binaire

Il a reconnu que son client avait une « personnalité atypique », et qu'il « affichait clairement des idées d'extrême droite identitaire, se disant sympathisant du parti alsacien Alsace d'abord, tout en n'y ayant jamais adhéré. C'est une personne seule, solitaire, isolée ».

Pour lui, Laurent Roeckel « a mis le feu à des poubelles », « pour un mobile raciste », devant les portes des maisons à Vendenheim « pour faire peur à ces personnes en portant atteinte à leurs biens », et non pour « attenter à leur vie ». Revenant sur l'absence de « vie sociale, de vie familiale, sentimentale ou professionnelle » de son client, il a souligné « l'incapacité de penser » d'un jeune homme qui « a rencontré des gens aux idées extrémistes et racistes ». « Il raisonne de manière binaire. On n'est pas dans l'idéologie : on est devant quelqu'un qui suit bêtement des slogans. »

À l'énoncé du verdict, Laurent Roeckel a blêmi de rage. Il a ensuite donné un coup de pied violent dans la paroi du box des accusés, faisant éclater le panneau. Puis il a crié à l'adresse de la cour : « Vous abusez. Douze ans de prison ? Vous êtes pipés de la tête ? Je n'ai tué personne ! »

Geneviève Daune-Anglard

Masevaux Alerte à la bombe à la cité scolaire : 800 élèves évacués

Un appel à la bombe a perturbé le fonctionnement de la cité scolaire de Masevaux, hier.

Le secrétariat du collège Conrad Alexandre Gérard, rue Paul-Burgi de Masevaux, a reçu, hier vers 11 h 30, un appel anonyme indiquant qu'une bombe avait été déposée dans la cité scolaire de Masevaux. Cet appel aurait été passé, depuis un téléphone portable, par un adulte, selon le capitaine Pascal Niggemann, adjoint au commandant de la compagnie de gendarmerie de Thann. L'auteur de cet appel masqué aurait dit : « J'ai posé une bombe et je vais faire sauter l'établissement. »

Établissement fouillé

Aussitôt, une dizaine de gendarmes de la compagnie de Thann, avec des militaires de la communauté de brigades de Masevaux-Burnhaupt, de la brigade de recherche, le capitaine Thiébaud Strauss, de Burnhaupt-le-Bas, et la police municipale se sont rendus sur place, rejoints par deux démineurs de la sécurité civile de Mulhouse.

Juste avant midi, près de 800 élè-



Les collégiens et lycéens ont été éloignés de l'enceinte de l'établissement et invités à rentrer chez eux. Photo A. V.

ves – 600 au collège et 200 au lycée professionnel Joseph-Vogt – ont été évacués dans le calme jusqu'au Cossec situé à proximité des deux établissements scolaires. Les parents ont ensuite été invités à venir chercher leurs enfants. Plusieurs bus de ramassage ont également été affrétés.

Un périmètre de sécurité a été défini et une fouille générale des

deux établissements scolaires a été menée, notamment dans les espaces accessibles par les élèves. Gendarmes et policiers étaient guidés par la chef d'établissements Yvelise Weiss, ainsi que par le personnel et les professeurs. Les recherches ont duré près de trois heures et n'ont rien donné.

400 repas jetés

Le personnel a pu réintégrer la cité scolaire vers 14 h 15. Les élèves, eux, ont été invités à rester chez eux l'après-midi.

Une enquête est en cours pour identifier l'auteur de cette farce de mauvais goût, car outre la mobilisation des secours, pas moins de 400 repas, qui devaient être servis à la cantine, ont dû être purement et simplement jetés à la poubelle.

Arnaud Viry

À Mulhouse aussi

Alors qu'une soirée privée se déroulait à la discothèque mulhousienne Le Club 1900, lundi soir, le commissariat de Mulhouse a reçu un appel téléphonique indiquant qu'un engin explosif avait été déposé à l'entrée de l'établissement. Une patrouille de police s'est immédiatement rendue sur place et a fouillé les lieux sans rien trouver. Les invités de la soirée ont continué à faire la fête, sans même avoir été prévenus du canular. Une enquête est en cours pour identifier l'auteur de l'appel.

Strasbourg Une employée de supermarché volait les recettes des caisses

Une employée, âgée de 50 ans, d'une supérette alimentaire située Grand-rue à Strasbourg a été interpellée, lundi dernier, pour des vols répétés dans les caisses de l'établissement. Affectée à la récupération des recettes pour les placer dans le coffre-fort, elle ponctionnait régulièrement de petites sommes d'argent. La police a été alertée par la direction du magasin, qui estime que les vols ont débuté en janvier dernier pour un préjudice total de 1 300 €, dont 150 € retrouvés dans le vestiaire de l'employée lors de l'interpellation. Reconnaisant les faits, elle a accepté de comparaître sur reconnaissance préalable de culpabilité (le « plaider coupable » à la française) devant le tribunal de Strasbourg, le 17 juin prochain.

Vosges Un responsable du Conseil général condamné

Le directeur général des services du conseil général des Vosges a été condamné hier à 5 000 € d'amende pour faux en écriture lors de la dernière élection du président de la collectivité en mars 2011, par le tribunal correctionnel d'Épinal.

André Arnaise était poursuivi pour avoir rédigé un faux procès-verbal à destination de la préfecture, qui faisait mention d'une élection des 9 vice-présidents de l'assemblée départementale, alors qu'ils avaient été nommés sans avoir été soumis au vote.

Le renouvellement du conseil général des Vosges à la suite des élections cantonales de 2011 avait donné lieu à un imbroglio politique, sur fond de fronde à droite contre le président sortant, Christian Poncelet (UMP), ancien président du Sénat. M. Poncelet, 83 ans à l'époque des faits, avait finalement été réélu au 3^e tour de scrutin, au seul bénéfice de l'âge, puisqu'il avait obtenu le même nombre de voix que son adversaire.